



NOTRE - DAME PERRIER

Objet : 5^e 4^e 3^e – Circulaire de rentrée 2022

Châlons-en-Champagne, le lundi 11 juillet 2022

Madame, Monsieur, chers parents,

Avant de songer aux vacances, je vous adresse ce courrier pour vous donner toutes les informations relatives à la prochaine rentrée.

I. DATE ET DEROULEMENT DE LA RENTREE

La rentrée aura lieu le **vendredi 2 septembre 2022**.

08h30 – 11H55 : Rentrée des 5^{ème} (prise en charge des élèves par les professeurs principaux de 5^{ème})

09h00 – 11H55 : Rentrée des 4^{ème} (prise en charge des élèves par les professeurs principaux de 4^{ème})

09h30 – 11h55 : Rentrée des 3^{ème} (prise en charge des élèves par les professeurs principaux de 3^{ème})

13h45 – 15h35 : Cours normaux – Fin des cours à 15h35 (une permanence est possible jusqu'à 17h45).

II. MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires seront distribués le jour de la rentrée. Tous les livres devront être couverts de plastique transparent obligatoirement. De plus, l'utilisation d'un cartable rigide est vivement recommandée pour le transport des livres, cahiers, classeurs. Un chèque de caution de 40 euros vous sera demandé pour le prêt de manuels scolaires et détruit en fin d'année si les livres sont en bon état. Si les livres rendus sont hors d'usage, ils devront être remplacés à neuf.

III. LISTE DE FOURNITURES

Les listes de fournitures sont téléchargeables sur le site sauf pour les élèves de Segpa.

IV. CASIER

Un casier sera fourni à tous les élèves pour y ranger leurs affaires (prévoir l'achat **d'un cadenas à clef** de taille moyenne).

V. DOCUMENTS À RENDRE LE JOUR DE LA RENTRÉE AU PROFESSEUR PRINCIPAL

- **Chèque de caution de 40 euros pour le prêt des livres**
- **Attestation d'assurance (Responsabilité civile obligatoire pour tous les élèves et individuelle accident).**
- **Convention de scolarisation**
- **Fiche infirmerie + photocopies du carnet de vaccination**
- **Photocopie d'une pièce d'identité valide pour l'année scolaire 2022-2023**

Ces fiches seront **téléchargeables sur le site internet de l'établissement à partir du mardi 12 juillet 2022** et à remettre au professeur principal, **le jour de la rentrée**.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,
Bien sincèrement

M. Vincent GIOT
Chef d'établissement coordinateur